

saintmarcellin

16 - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023

MAGAZINE



BIEN GRANDIR
À SAINT-MARCELLIN

8

NOËL POUR LES AÎNÉS



À l'occasion des fêtes de Noël, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Saint-Marcellin offre aux aînés de plus de 70 ans, soit un repas, soit un colis, soit un chèque Cœur du commerce : 20 € (pour une personne seule), 30 € (pour un couple). Les aînés ont jusqu'au 2 octobre pour choisir l'une des 3 propositions. Le repas des aînés aura lieu le jeudi 7 décembre à 11 h au Forum. Le retrait des colis et des chèques se déroulera le lundi 4 décembre de 14 h à 17 h et le mardi 5 décembre de 9 h à 17 h à la salle polyvalente (3 avenue de la Santé). À noter que les aînés auront jusqu'au 20 décembre pour récupérer leur colis au CCAS. Ensuite, celui-ci sera donné aux associations solidaires.

Contact : 04 76 38 81 21

LA FABRIK RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Envie de donner de votre temps ? Envie de soutenir des enfants dans leur scolarité ou des adultes dans l'usage de la langue française au quotidien ? Rejoignez l'équipe de bénévoles de La Fabrik pour la rentrée 2023 !

L'accompagnement à la scolarité, c'est de la lecture ensemble, des outils pour s'organiser, de l'aide aux devoirs... Les séances d'accompagnement sont par petits groupes de 4 enfants du primaire au collège. Les bénévoles sont en binôme et peuvent choisir le niveau selon leurs préférences. L'accompagnement se passe le mardi soir à l'espace Riondel (2 boulevard Riondel) et le mercredi matin à l'Atelier de La Fabrik (rue du Colombier). Les ateliers sociolinguistiques sont des temps d'apprentissage et d'expression orale et écrite (lecture) pour être plus à l'aise avec la langue française dans la vie du quotidien. Accompagnés par un ou deux bénévoles, les groupes sont consti-

tués de 4 à 8 adultes qui se retrouvent selon leurs besoins, le lundi de 9 h 30 à 11 h ou de 17 h 30 à 19 h à l'Atelier de La Fabrik.

D'autres envies de bénévolat ? Venez en parler à La Fabrik !

Plus d'infos : 04 76 38 81 31
lafabrik@saint-marcellin.fr

RECETTE ANTIGASPI



Un savon feutré

Avec du savon et une vieille pelote de laine

Ne jetez plus vos restes de savon, mais rassemblez-les (ou bien utilisez une savonnette). Entourez le savon de laine pour former une boule ou un pain puis feutrez à la main sous l'eau chaude. Voilà un savon feutré, très agréable pour se laver.

Si vous voulez nous faire part de vos recettes et autres conseils antigaspi, vous pouvez les envoyer à :

communication@saint-marcellin.fr

INFOS PRATIQUES

➤ MAIRIE

21 place d'Armes
Tél.: 04 76 38 41 61
communication@saint-marcellin.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h30 > 12h/13h30 > 17h

➤ CCAS

Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
Tél.: 04 76 38 81 21

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 > 12h/13h30 > 17h
Jeudi : 8 h 30 > 12 h

➤ LA FABRIK des initiatives citoyennes (centre social)

Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
Tél.: 04 76 38 81 31

➤ L'ATELIER DE LA FABRIK

11 rue Colombier

➤ MAISON BEAUSOLEIL

33 avenue du Vercors

➤ 1/3 LIEU NUMÉRIQUE

52 boulevard du champ de Mars
Tél.: 04 76 36 09 17

➤ LE DIAPASON

11 rue Jean Rony
Tél.: 04 76 64 57 56

➤ FRANCE SERVICES

- Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
Tél.: 04 76 38 81 31
- 2 avenue du Collège
Tél.: 04 76 88 76 67

➤ SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

7 rue du Colombier
Tél.: 04 76 38 45 48

➤ MAISON DU DÉPARTEMENT SUD GRÉSIVAUDAN

Avenue Jules David
Tél.: 04 76 36 38 38

➤ MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

1 boulevard du champ de Mars
Tél.: 04 76 38 02 91

➤ CINÉMA LES MÉLIÈS

Boulevard Riondel
Tél.: 04 76 38 03 37

➤ DÉCHÈTERIE

Route de la Croix de May
38160 Saint-Sauveur
Tél.: 04 76 38 66 03

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :
9 h > 12 h/13 h 30 > 18 h
Samedi : 9 h > 18 h

ÉDITORIAL



RAPHAËL MOCELLIN

Maire de Saint-Marcellin

“ L'équipe municipale se joint à moi
pour vous souhaiter
une bonne rentrée. ”

BONNE RENTRÉE !

De nombreuses activités ont rythmé l'été à Saint-Marcellin : cinéma en plein air, ateliers de La Fabrik, du 1/3 lieu numérique, mercredis du kiosque et la 2^e édition des Festives de Joud qui a remporté un franc succès. L'installation de décorations dans la Grande rue a aussi contribué à créer une ambiance joyeuse et immersive.

Durant cette période, de nombreux travaux ont été réalisés : La Saulaie, rue de la Plaine, avenue Jules David et montée du Calvaire... améliorant la vie quotidienne des Saint-Marcellinois.

Voici venue l'heure de la rentrée. Les plus jeunes vont retrouver le chemin de l'école, les associations vont se réunir lors du forum organisé par la ville et les habitants pourront participer à la vie de la commune en déposant leurs projets dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif.

Cette rentrée sera également ponctuée par de nombreux rendez-vous proposés par la Municipalité : Journée mondiale de nettoyage de la planète, Semaines du développement durable, Journées européennes du patrimoine, nouvelle saison du Diapason, Semaine bleue à l'attention de nos aînés et Octobre rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Dans ce numéro, vous découvrirez aussi tout ce que la ville déploie pour que les jeunes Saint-Marcellinois grandissent bien dans leur vie et dans leur ville.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée.

SOMMAIRE

4 | CAPTURER L'INSTANT

6 | L'ESSENTIEL DE L'ACTU

GRAND FORMAT
BIEN GRANDIR
À SAINT-MARCELLIN

8



11 | SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

12 | TRAVAUX

13 | BUDGET PARTICIPATIF

14 | ON A VOTÉ

15 | OPINIONS POLITIQUES

Capturer L'INSTANT



SUCCÈS POUR LA 2^E ÉDITION DES FESTIVES DE JOUD

Une très belle soirée s'est déroulée le 13 juillet pour la deuxième édition des Festives de Joud où le public venu nombreux a profité de cette manifestation conviviale et festive. Au programme : repas partagé, concert de chansons pop rock avec Stéphanie Baribeau et DJ set avec starlight DJ !



L'ÉTÉ À SAINT-MARCELLIN

Loisirs, cinéma en plein air, ateliers du 1/3 lieu numérique, animations des accueils de loisirs et de la Fabrik, les services de la ville s'étaient mobilisés tout l'été pour proposer un programme vitaminé et rafraîchissant d'activités.



FÊTE DU SPORT, DE L'OLYMPISME ET DU SPORT SANTÉ

Samedi 24 juin, la ville a organisé la Fête du sport, placée sous le signe de l'Olympisme et du sport santé. Découverte d'un sport ou initiation à de nouvelles pratiques sportives, certaines à sensations comme l'escalade, le trampoline-élastique, le parapente, il y en avait pour tous les goûts. Un défi sportif a également été organisé pour les plus jeunes et les familles. Une belle journée qui s'est terminée par les trophées des sports avec 114 sportifs récompensés dont le meilleur espoir, Fleur Saltel (judo) et le sportif de l'année, Marie Mantaropoulos (Athlétic club) et 8 bénévoles.



LA GRANDE RUE EN COULEURS

Cet été, des centaines de structures colorées ont été suspendues au-dessus d'une partie de la Grande rue, créant une ambiance joyeuse et immersive. Cette installation a permis d'ombrager, de décorer la rue et a renforcé l'attractivité des commerces.



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES SAISONNIERS

Une cérémonie d'accueil des jeunes saisonniers s'est déroulée le 30 juin en présence de Mathieu Germain (conseiller délégué à la démocratie participative) qui a rappelé l'importance des emplois d'été dans un parcours professionnel. Cette année, 20 jeunes étudiants ont prêté main forte aux services techniques et aux accueils de loisirs durant la période estivale.



VIEILLIR ENSEMBLE, UNE CHANCE À CULTIVER

Après-midi intergénérationnelles, ateliers, jeux, film... la ville et ses partenaires se mobilisent pour proposer du 27 septembre au 7 octobre des animations à l'occasion de la Semaine bleue sur le thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ».



En préambule de cette semaine dédiée aux aînés, une répétition de la chanson *Aux arbres citoyens* le 27/09 et le jeu *Questions pour un champion* (29/09) en lien avec l'association *Questions pour un champion*, le lycée Bellevue et la résidence Bellevue qui accueillera aussi le 2/10 un spectacle de magie. Le 3/10, venez découvrir les aménagements pour faciliter le maintien à domicile et participez à l'atelier « Bien manger, bien bouger ».

Des activités intergénérationnelles

Le 4/10, le 1/3 lieu numérique vous propose de graver votre phrase fétiche. Le même jour, une après-midi intergénérationnelle sera organisée à la salle polyvalente et le soir, vous pourrez dialoguer avec les artistes du spectacle *À vue* au Diapason. Le 5/10, le 1/3 lieu propose une médiation flash et La Fabrik un atelier « Marchons dans nos campagnes » avant une séance de cinéma gratuite au Méliès avec le film *Quand tu seras grand*.

Le 6/10, un art'péro quiz à la médiathèque intercommunale, un repas intergénérationnel (au foyer-restaurant) et une après-midi intergénérationnelle à l'espace Riondel seront proposés. Enfin, un goûter intergénérationnel sera organisé le 7/10 à l'Ehpad avec les jeunes du Conseil municipal jeunes.

Info+ www.saint-marcellin.fr

ATELIER BIEN MANGER, BIEN BOUGER

La ville de Saint-Marcellin et son Centre communal d'action sociale (CCAS) proposent 6 séances gratuites pour sensibiliser les seniors à l'importance de l'alimentation et de l'activité physique. Première séance le 3 octobre à 10 h à L'Atelier de La Fabrik
Inscriptions : 04 76 38 61 03

UNE BONNE NOTE POUR LE SERVICE D'AIDES À DOMICILE !

Le service d'aides à domicile – qui dépend du Centre communal d'action sociale de Saint-Marcellin – regroupe 28 professionnels qui interviennent chez 140 usagers. Récemment, il a été évalué et a obtenu une très bonne note. Explication.



Chaque établissement médicosocial – comme le service d'aides à domicile – a l'obligation d'être évalué tous les 5 ans par la Haute autorité de santé (HAS). Centrée sur la personne accompagnée, ses souhaits, ses besoins et son projet, cette évaluation est conçue pour promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité qui favorise un meilleur accompagnement des usagers.

Une vision à 360°

L'évaluation a porté sur 3 thèmes : la personne accompagnée, les professionnels et la gouvernance du service, ce qui a permis de croiser les regards sur les activités et d'avoir une approche globale. Lors de cette évaluation, la parole des usagers, les pratiques des professionnels, mais aussi la gouvernance de la structure ont été étudiées. Au final, le service obtient la note de 3,23 (sur 4), ce qui est un gage de grande qualité !

1/3 LIEU NUMÉRIQUE

DÉCOUVREZ LE FABLAB !

Personnaliser un tee-shirt ou un objet, fabriquer un nichoir ou un photophore d'Halloween, réparer un objet, prototyper un modèle, voici quelques exemples de créations proposées par le Fablab, le laboratoire de fabrication pour tous.



Pour découvrir les possibilités du lieu, vous pouvez accéder gratuitement aux OpenLabs (sans RDV) et aux ateliers de découverte (sur inscription). Avec les ateliers de fabrication (payants et sur inscription) vous apprendrez à fabriquer à l'aide des machines à commande numérique. Vous pouvez également vous former aux machines grâce aux Passeports machines, puis louer des heures-machines pour usiner en toute autonomie sur vos projets !

Quelques suggestions

■ Créer des décorations en carton (découverte)

7/10 – Gratuit

■ Personnalisation de vos textiles

6/09 – Tarif individuel de 17 à 42 € – Tarif groupe : 58 €

■ Fabrication d'un nichoir

16/09 – Tarif individuel de 25 à 50 € – Tarif groupe : 90 €

■ Création d'une presse à feuilles pour herbier

22/09 – Tarif individuel de 23 à 48 € – Tarif groupe : 82 €

■ Personnaliser un objet en bois

27/10 – Tarif individuel de 15 à 40 € – Tarif groupe : 50 €

■ Fabriquer un amplificateur de son pour smartphone

25/10 et 25/11 – Tarif individuel de 23 à 48 € – Tarif groupe : 82 €

Le tarif groupe s'applique à 4 binômes et 4 objets maximum.

D'autres ateliers sont prévus en novembre et décembre.



www.saint-marcellin.fr

DÉMARCHES EN LIGNE

PENSEZ FRANCE SERVICES



Une question, un conseil, un suivi de dossier... France services vous accompagne dans vos démarches en ligne.

À Saint-Marcellin, France services, ce sont 2 lieux à 60 mètres l'un de l'autre qui proposent des informations, un accompagnement et la mise à disposition d'outils informatiques.


Protection sociale

Pour vos démarches concernant la MSA, la CPAM, la Caf de l'Isère ou la Carsat, rendez-vous :

 2 avenue du Collège
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 30 – **04 76 88 76 67**

Autres démarches

Pour les autres démarches administratives (pré-demande de carte d'identité et passeport, carte grise, permis de conduire, finances publiques, Pôle emploi, Point justice...), rendez-vous :

 Espace Riondel
2 boulevard Riondel
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé le jeudi
après-midi) – **04 76 38 81 31**



Octobre rose

La ville et ses partenaires vous donnent rendez-vous pendant le mois d'octobre autour d'ateliers de sensibilisation, d'un ciné-débat... afin de vous informer sur les moyens de prévenir et lutter contre le cancer du sein.

BIEN GRANDIR À SAINT-MARCELLIN

Saint-Marcellin développe une politique éducative ambitieuse et mène de nombreuses actions en direction de la jeunesse. Objectifs : promouvoir l'égalité des chances et encourager les jeunes à être acteurs de leur vie et de leur ville.

Une politique éducative ambitieuse

Des activités pendant le temps scolaire

Les petits Saint-Marcellinois bénéficient d'interventions sportives et musicales ainsi que de nombreuses activités financées par la ville : 10 séances piscine pour les CP/CE1, 1 classe verte pour les CE2, 5 séances de ski de fond pour les CM1, 1 classe de neige pour les CM2.

Un tableau blanc interactif (TBI) par classe

Toutes les classes de grandes sections de maternelle jusqu'aux CM2 possèdent un TBI. Le matériel vieillissant sera prochainement renouvelé.

Un budget pour les fournitures scolaires

La ville alloue un budget de 24 000 € pour les fournitures scolaires, réparti sur les 5 écoles en fonction du nombre d'élèves afin d'accompagner les familles face au problème du pouvoir d'achat.

Des bâtiments rénovés

Entre 2017 et 2019, d'importants travaux d'accessibilité et de mise en normes ont été réalisés au groupe scolaire du Stade, les toitures ont été remplacées en 2021. Entre 2019 et 2021, à l'école du Centre, toutes les salles de classe, d'activités et les bureaux ont été rénovés ainsi que les sanitaires. Les huisseries et les revêtements ont été changés, l'électricité a été refaite et l'isolation thermique a été renforcée. Au dernier trimestre 2023, une étude pour la réhabilitation ou la restructuration du groupe scolaire de La Plaine devrait être lancée.

Des accueils périscolaires de qualité

Les accueils périscolaires (matin, midi, fin d'après-midi et soir) permettent aux familles de bénéficier d'un mode d'accueil de qualité dans la continuité du temps scolaire. Des agents périscolaires, participant régulièrement à des formations, encadrent ces différents temps. Un référent périscolaire par école est également l'interlocuteur privilégié des parents. Les accueils périscolaires participent activement à l'animation de la ville.

Une restauration labellisée

Les restaurants scolaires ont été labellisés Éco-cert en cuisine niveau 2/3. Les repas sont réalisés avec 50 % de produits durables, dont plus de 32 % de produits issus de l'agriculture biologique.



Rencontre avec les pompiers dans le cadre du cycle d'activités périscolaires (CAPS)



Ville amie des enfants

Saint-Marcellin a été la première commune en Isère labellisée « ville amie des enfants ». Aujourd'hui, elle fait partie des 300 villes en France qui s'engagent à mettre en œuvre les droits de l'enfant au niveau local.



L'éducation en bref



3

groupes scolaires
publics (maternelles
et élémentaires)



550

élèves



6

agents territoriaux
spécialisés des écoles
maternelles (Atsem)



25

animateurs périscolaires
(6 référents et 19 animateurs)
1 intervenant sport
1 intervenant musique
Taux d'encadrement : 1 pour
14 enfants (obligation de 1 pour
18 enfants) en élémentaire et
1 pour 10 enfants (obligation
de 1 pour 12 enfants) en
maternelle



4

agents pour la
restauration scolaire



1 338 740 €

de budget en 2023
(1 256 420 € en fonctionnement
et 82 320 en investissement),
soit 8 % du budget total de la ville

Des ateliers Coup de pouce

La ville de Saint-Marcellin s'est engagée en partenariat avec l'association Coup de pouce dans un Programme de réussite éducative à destination des classes de CP. D'avril à juin 2023, 9 enfants de l'école du Centre et de l'école de La

Plaine ont bénéficié de ce dispositif innovant d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Cette expérimentation devrait être reconduite après les vacances de la Toussaint.



PAROLE D'ÉLUE



Imen DE SMEDT

adjointe à la politique de l'éducation,
de la jeunesse, de la famille et du
numérique

Notre politique éducative vise à favoriser la réussite, l'épanouissement et l'égalité des chances. Pour cela, nous avons mis en place de nombreuses actions : classe de neige, classe verte, ski de fond ou encore initiations sportives et musicales. En complément du temps scolaire, la ville propose des accueils périscolaires de qualité encadrés par des agents investis et qualifiés. Nous mettons tout en œuvre pour que les enfants grandissent bien à Saint-Marcellin.

Les jeunes en action(s)

Contribuer à l'épanouissement des jeunes, favoriser leur implication dans la vie de la commune, la ville développe, depuis de nombreuses années, une politique jeunesse pour qu'ils soient acteurs de leur vie et de leur ville.

« Notre politique jeunesse a pour objectif d'accompagner les jeunes en leur permettant de grandir, de devenir des citoyens engagés, autonomes et responsables », explique Imen De Smedt (adjoindue à la politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique).

Activ'jeunes

Depuis 2020, l'accueil de loisirs Activ'jeunes propose des activités et sorties pour les ados de 11 à 17 ans pendant les vacances scolaires, mercredis ou certains samedis et soirées dans le cadre de projets mis en place en concertation avec les jeunes. C'est aussi un accueil pour les jeunes de 14 à 17 ans, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Chantiers jeunes citoyens

Sur la base de 15 heures par chantier, les jeunes de 16 à 18 ans œuvrent aux côtés des animateurs pour réaliser des travaux de bricolage ou d'entretien. Ils perçoivent en retour une indemnité sous la forme de chèque vacances (80 €).

Jeunes saisonniers

Durant l'été, la ville offre aux jeunes Saint-Marcellinois à partir de 18 ans la possibilité d'effectuer un job d'été au sein des services municipaux, l'occasion pour ces jeunes adultes d'exercer un premier emploi et de découvrir le monde du travail.

Bourses aux permis

En échange de 60 heures minimum de service bénévole au sein d'une association saint-marcellinoise, les jeunes (de 16 à 25 ans) bénéficient d'une bourse pour passer leur permis. L'objectif de cette bourse est de permettre aux jeunes une autonomie en matière de mobilité, essentielle en termes d'accès à la formation ou à l'emploi.

Contrat municipal étudiants (CME)

Le contrat municipal étudiant permet de soutenir l'insertion professionnelle et l'engagement citoyen des jeunes. Le montant de l'aide s'élève à 800 €/an (maximum). Cette aide s'accompagne d'un engagement de l'étudiant à réaliser 35 heures dans l'année sans rémunération au service de la ville, du Centre communal d'action sociale (CCAS) ou d'une association de Saint-Marcellin.

Conseil municipal jeunes (CMJ)

Le CMJ associe les jeunes Saint-Marcellinois entre 12 et 16 ans à la vie de la commune. Le Conseil municipal jeunes bénéficie d'un budget de 10 000 € en investissement et de 5 000 € en fonctionnement pour mener à bien ses projets.



La jeunesse en bref



593

jeunes de 11 à 17 ans
(chiffres Insee 2020)

Activ'jeunes

1

accueil Activ'jeunes (11-17 ans)



1

Conseil municipal jeunes



1

campus connecté



Des dispositifs :

Chantiers jeunes citoyens, Jeunes saisonniers, Bourses aux permis, Contrat municipal étudiant

Le 1^{er} campus connecté de l'Isère

Le campus connecté, c'est la possibilité de suivre un cursus d'enseignement supérieur à distance, dans un lieu convivial, collaboratif et connecté, en bénéficiant de l'accompagnement quotidien d'une tutrice.

PAROLE D'ÉLU



Jules JANY

conseiller municipal délégué
à la jeunesse

Avec les différents dispositifs mis en place par la ville, nous souhaitons permettre aux jeunes de participer à la vie de leur commune pour les aider à entrer de plain-pied dans leur vie d'adulte.

DES ANIMATIONS... À DÉVELOPPEMENT DURABLE !

Du 16 septembre au 8 octobre, la ville participe aux Semaines du développement durable, l'occasion de rappeler que toutes les actions comptent, y compris les petits gestes du quotidien.

Nettoyage de la ville, Recyclab, ateliers, land art, quiz, fresque du numérique, jeu, jardinage, animation vélo... les services de la ville et leurs partenaires se sont mobilisés pour proposer de nombreuses activités à l'occasion des Semaines du développement durable. Le coup d'envoi de ces animations sera donné le 16/09 avec le Clean up day : une matinée de nettoyage de la ville en lien avec le Conseil municipal jeunes. Le lancement officiel de la manifestation aura lieu le 20/09 au parc de Joud avec une exposition des créations des accueils de loisirs, une visite du parc animalier et du land art.

C'est bon pour la planète !

Plusieurs ateliers seront proposés par La Fabrik : Cré'Art (18/09, 25/09, 2/10), parents-enfants (27/09), 1 atelier Répar'ensemble (7/10) et 2 accueils cafés (19/09, 26/09) avec 1 stand d'information sur les bio déchets. 1 animation vélo (6/10), 1 atelier déco-récup (7/10) seront également prévus. Le 1/3 lieu numérique invitera le public le 23/09 à un quiz sur les impacts environnementaux et le 4/10 à trouver des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique. À la croisée de la Semaine bleue et des Semaines du développement durable, 2 après-midi intergénérationnelles seront organisées (4/10 et 6/10). Des échanges autour des différentes cultures, de l'alimentation et du climat seront au programme le 22/09 à la résidence Bellevue. 3 semaines à développement durable !

Info+ www.saint-marcellin.fr



PAROLE D'ÉLUE



Mylène MATRAS

conseillère municipale déléguée aux mobilités et à la transition énergétique

Le développement durable est une politique transversale qui regroupe beaucoup de thématiques et implique tous les acteurs : pouvoirs publics, société civile, citoyens. C'est avant tout une prise de conscience du rôle de chaque individu et un engagement de chacun, à son niveau. Réduire ses déchets, économiser l'eau... Chaque geste compte.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Le Parc régional du Vercors, avec 38 communes impliquées, dont Saint-Marcellin, a mis en place un atlas de la biodiversité communale. L'objectif : connaître, préserver et valoriser notre patrimoine naturel. Cet atlas, réalisé en partenariat avec les associations naturalistes LPO et Flavia, s'est décliné autour de 4 thèmes : les chauves-souris, les pollinisateurs, les haies et arbres remarquables et les zones humides. Ce travail – qui a duré 2 ans – s'est achevé par la Fête de la biodiversité en juillet dernier.

PAROLE D'ÉLUE



Nicole NAVA

adjointe à la politique culturelle, touristique et patrimoniale

À l'heure du réchauffement climatique, il est important de réserver une place importante à la nature en ville et de préserver la biodiversité, cela passe par une sensibilisation dès le plus jeune âge.

UN NOUVEAU VISAGE POUR LA SAULAIE

Débutés en 2022, les travaux de La Saulaie vont s'achever à l'automne par la plantation d'une cinquantaine d'arbres donnant ainsi un nouveau visage à cette entrée de ville.

Une entrée de ville sécurisée et embellie

Ce secteur stratégique regroupe le collège Le Savouret, les lycées La Saulaie et Bellevue et de nombreux équipements sportifs qui génèrent un trafic routier important (près de 8 000 véhicules par jour) dont 18 bus scolaires. Un travail avec les services de l'État autour du permis d'aménager – dont l'obtention était indispensable pour mener à bien ces travaux – a permis d'intégrer une touche paysagère avec une qualité accrue des espaces publics.

Envisagé depuis de nombreuses années, ce projet d'envergure a permis le réaménagement complet du parking avec la création de quais de bus, la réalisation d'un espace piétons-cycles et la reconfiguration et l'embellissement des entrées des établissements scolaires.



Une cinquantaine d'arbres plantés à l'automne

Cette réalisation s'achèvera cet automne par la plantation d'une cinquantaine d'arbres comprenant une douzaine de variétés différentes (érable freeman, micocoulier de Chine, frêne rouge, aulne, orme, chêne à feuilles craquelées, érable de Montpellier, gleditsia, cerisier des oiseaux, érable rouge, magnolia à fleurs étoilées).

L'enveloppe globale de cette opération s'élève à 3,48 M€ TTC financés à plus de 70 % par la Région, le Département de l'Isère et Saint-Marcellin Vercors Isère communauté.

PAROLE D'ÉLU



Christian DREYER

adjoint au développement durable, à l'urbanisme, aux travaux et à la gestion des risques

« Nous nous réjouissons de l'achèvement des travaux. Nous avons respecté le budget et le calendrier en tenant compte des contraintes des établissements scolaires notamment les dates du brevet et du baccalauréat. Aucun incident ne s'est produit pendant les travaux qui ont généré une forte activité. C'est un projet qualitatif qui va sécuriser les déplacements des collégiens et des lycéens et qui donne un nouveau visage à cette entrée de ville. »



MONTÉE DU CALVAIRE : RÉALISATION D'UNE PLACETTE

La ville a transformé un espace dégradé en une placette très qualitative avec des gradins et de la verdure, ce qui permet aux Saint-Marcellinois de profiter d'un point de vue imprenable sur la ville et le Vercors. Les plantations seront réalisées cet automne.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

BUDGET PARTICIPATIF : 2^E ÉDITION

La ville lance la deuxième édition du budget participatif doté d'une enveloppe de 20 000 €. Le principe : vous proposez des projets et vous décidez lequel sera réalisé !

Chaque Saint-Marcellinois dès 14 ans peut proposer des idées concrètes.

Quels types de projets ?

- Être d'intérêt commun, respecter les valeurs républicaines et relever des compétences de la ville.
- Être techniquement, financièrement et juridiquement réalisable.
- Prendre en compte le développement durable.
- Concerner un lieu public et accessible à tous sur le territoire communal.
- Être cohérent et compatible avec les projets du territoire.
- Concerner des dépenses d'investissement et ne pas entraîner de dépenses excessives de fonctionnement.
- Le projet ne doit pas être déjà en cours d'exécution ou la ville ne doit pas avoir un projet programmé sur le site d'implantation ciblé.

Installation du street workout

L'installation du street workout, projet lauréat du 1^{er} budget participatif porté par Daoud Benkenane, se fera d'ici fin septembre sur la zone enherbée entre le collège Le Savouret et le terrain synthétique de l'avenue de la Saulaie.

BUDGET



CALENDRIER

Jusqu'au 31 octobre 2023 : dépôt des projets

Novembre 2023 : étude de faisabilité des projets

Décembre 2023 : présentation des projets

Janvier 2024 : vote des projets

Contact :

democratie.participative@saint-marcellin.fr

PAROLE D'ÉLU



Mathieu GERMAIN

conseiller municipal
délégué à la démocratie
participative

« L'installation du street workout en septembre est la meilleure communication pour le budget participatif. C'est une réalisation concrète qui va profiter à tous. Pour cette deuxième édition, nous invitons le maximum de personnes à déposer des projets et encourageons les habitants qui n'ont pas été retenus l'année dernière à déposer à nouveau un dossier. »

ÉCONOMIE

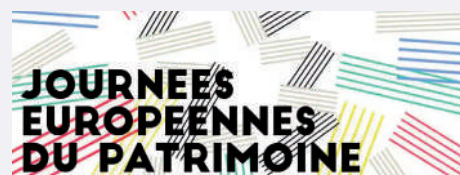


NOUVEAUX COMMERCES

Carrefour city va s'installer avenue du Collège

La ville est propriétaire d'une cellule commerciale avenue du Collège et a souhaité l'affecter à un projet de commerçant en lançant un appel à candidatures pour attribuer ce local de 485 m² à loyer modéré. Le dépôt des candidatures devait s'effectuer entre mars et juin 2023.

La ville a reçu 2 candidatures : un projet émanant du collectif « Le court bouillon » et un autre émanant du groupe Carrefour. Les projets ont été examinés par un jury composé d'élus, de techniciens et des membres de l'Union commerciale « Cœur du commerce ». C'est le projet « Carrefour city » qui a été désigné lauréat de cet appel à candidature. La ville reste néanmoins attentive au projet mené par le collectif « Le court bouillon » et facilitera son implantation dans la commune.



Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine sur le thème du patrimoine vivant et patrimoine du sport, la ville et le groupe Rempart proposent des animations.

► 16 septembre de 10 h à 12 h

Savoir-faire numériques : visites du Fablab au 1/3 lieu numérique. Sans rendez-vous.

► 16 septembre de 10 h à 19 h

Découvrez les coulisses du Diapason, apprenez comment les régisseurs créent la lumière ou le son...

Sur inscription au 04 76 64 57 56

► 17 septembre de 15 h à 17 h

Visite du quartier de la gare et du cimetière (circuit des anciens maires) proposé par le groupe Rempart. RDV : 9 rue du Colombier, devant la Maison des associations

ON A VOTÉ

AU CONSEIL MUNICIPAL

NOUVEAU RÈGLEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION



La vidéoprotection permet de protéger les bâtiments publics, de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens et de constater des infractions. L'installation de caméras de vidéoprotection est soumise au respect des règles prévues par le code de la sécurité intérieure et notamment l'obtention d'une autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection. Cette autorisation, délivrée par la préfecture, est obligatoire et préalable à la mise en service des caméras.

Instauration de la vidéo verbalisation

La ville a reçu les autorisations nécessaires à l'instauration de la vidéo verbalisation qui va concerner notamment la lutte contre les infractions routières, les comportements routiers inciviques et les dépôts sauvages. Il s'agit de constater une infraction à distance à l'aide d'une caméra dont les images sont reportées en direct sur un écran devant lequel se trouve un agent de constatation habilité.

PROJET DE DEUXIÈME RÉSEAU DE CHALEUR BOIS

Dans le cadre du projet de deuxième chaufferie bois, la ville a fait l'acquisition en janvier 2023 d'une parcelle de 930 m². Elle va acquérir 350 m² supplémentaires dans la continuité de l'avenue du docteur Carrier en direction de Chatte. Cette acquisition permettra notamment d'envisager une circulation des poids lourds ayant besoin de retournement.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (Opah-RU) qui vise la réhabilitation des logements dégradés du centre ancien, 3 nouveaux immeubles bénéficieront du dispositif : 10-12 Faubourg Vinay, 12 bis Faubourg Vinay, 16-16 bis Faubourg Vinay.

Opin

SAINT-MARCELLIN AVENIR

Chères Saint-Marcellinoises,
chers Saint-Marcellinois

C'est un été coloré qui s'achève. Coloré, d'abord, avec les installations décoratives dans la Grande rue, qui ont su apporter gaieté et ombre en cette période estivale. Coloré ensuite par les Festives de Joud qui, pour leur deuxième édition, ont attiré deux fois plus de participants que l'an passé. Coloré enfin par les Mercredis du kiosque, qui avec le soutien de nos commerçants, ont eux aussi connu un beau succès.

Face aux fortes chaleurs, pour veiller à votre sécurité et à votre bien-être, des centres de rafraîchissement sont mis à disposition.

C'est avec sérénité que vous envisageons la rentrée 2023. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous savons d'avance que les stands du Forum des associations seront tous occupés, signe de la vitalité de notre ville.

Nous nous réjouissons enfin de la nette avancée des travaux sur l'avenue de la Saulaie – un secteur stratégique de Saint-Marcellin – donnant un nouveau visage à cette entrée de ville. Nos collégiens et lycéens retrouveront le chemin des classes dans un environnement plus sécurisé et rassurant.

Pendant ce temps, vos élus d'opposition, multiplient les recours devant le tribunal administratif, qui les déboute à chaque fois. Dernièrement, certains opposants, grands démocrates, ont demandé aux juges d'empêcher un autre groupe d'opposition de voter aux élections sénatoriales. Aux polémiques, nous préférons l'action pour les Saint-Marcellinois.

Bonne rentrée à tous !

Les élus de la majorité

SAINT-MARCELLIN POUR TOUS

Chers concitoyens,

Ce 8 août, date limite de remise de notre tribune, l'actualité municipale est très calme. Mais nous préparons pourtant un moment clé de notre mandat : l'élection le 24 septembre des cinq sénateurs de notre département. Il est important de rappeler son importance. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par un collège de « 162 000 grands électeurs ». Ce sont pour 95% d'entre eux des élus municipaux délégués par leur conseil.

Pour notre groupe il s'agit de Jacques Lascoumes et Sylvie Chapre

Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans; la durée du mandat est depuis 2011 de six ans, auparavant elle était de neuf ans. Le Sénat est la chambre haute du Parlement. Il vote les lois à la suite de l'Assemblée nationale et peut proposer des modifications (amendements) et même des lois. En cas de désaccord entre les deux chambres l'Assemblée nationale a presque toujours le dernier mot.

Malgré cela trop souvent les élus locaux prennent comme excuse à leur impuissance l'attitude de l'état, alors qu'ils détiennent presque la moitié du pouvoir législatif ! Ils ne travaillent et ne dialoguent pratiquement jamais avec les sénateurs qui viennent leur rendre visite une fois par mandat avant les élections... Il est difficile de faire évoluer cela mais nous essaierons d'obtenir et de vous rapporter les actions de nos sénateurs isérois à compter de ce nouveau mandat. Nous vous souhaitons d'avoir fait le plein d'énergie et de bonne humeur lors de vos vacances.

Jacques Lascoumes,
Lucille Vignon, Bruno Giardino,
Sylvie Chapre

SAINT-MARCELLIN DEMAIN

Sur un air de rentrée

Chères Saint-Marcellinoises,
Chers Saint-Marcellinois

Coup de projecteur sur notre Grande rue suite à l'installation de guirlandes colorées. Nous nous réjouissons que cette initiative qui faisait partie de nos projets de campagne ait été reprise par la majorité. En 2024, il ne restera plus qu'à placer ce dispositif dès les Estivales de Coeur du Commerce et sur la totalité de la Grande rue afin de dynamiser davantage notre centre-ville. Penchons-nous sur l'actualité politique : Le 24 septembre prochain, se dérouleront les élections sénatoriales pour désigner les 5 sénateurs de l'Isère. Saint-Marcellin a élu 15 grands électeurs et 5 suppléants au sein de son conseil municipal. De son côté, Saint-Marcellin Demain a dépassé les barrières politiques en s'associant avec les listes Saint-Marcellin écologique et progressiste ainsi que Saint-Marcellin verte et solidaire. Cette synergie, guidée par une volonté commune, permet à Noëlle Thaon et Christophe Ghersinu de décrocher deux sièges de titulaire, tandis qu'Isabelle Gauvin obtient un siège de suppléante. Une collaboration où chaque voix trouve sa place ; d'autant que le critère de parité ne permettait pas aux membres de ces 2 listes d'être candidats. Enfin, le conseil municipal du 3/10 marquera un autre moment fort de cette rentrée. En juillet, plus de 600 d'entre vous ont exprimé leur intérêt pour la vie locale en suivant les débats du conseil municipal en direct ou en replay. Excellente rentrée à tous !

Noëlle Thaon, Jean-Luc Piquer,
Isabelle Gauvin

SAINT-MARCELLIN VERTE ET SOLIDAIRE

Texte non parvenu dans les délais.

Jonathan Soen

SAINT-MARCELLIN ÉCOLOGIQUE ET PROGRESSISTE

Dans la chaleur de l'été, nous voyons les terribles changements imposés par la majorité. Nous constatons la poursuite de la bétonnisation des entrées de ville, débutée l'année dernière par l'avenue de Provence, suivie cette année par la Saulaie. La majorité agit contre l'air du temps, moins de verdure et plus de béton. Dans le même esprit, elle instaure plus de sécuritaire et moins de liens et de proximité. M. le Maire, pourquoi vous acharnez contre les habitants de Saint Marcellin ? Nous avons besoin de liens et de proximité pour vivre dans la tranquillité et non pas de caméras de verbalisation, génératrices de tension. Les machines ne protègent pas les personnes ; elles ne servent qu'à renflouer les caisses mal gérées de la municipalité. Que dire du choix de Carrefour City qui détruira notre commerce de proximité avec votre aide financière. Vival (local communal) et Colruyt répondent aux besoins de la population du centre-ville. Non ! Carrefour n'amènera pas 300 clients quotidiens comme promis, c'est juste un déplacement de consommateurs. Par votre choix, vous ouvrez grandes les portes au e-commerce dans notre ville. Les points de vente de Carrefour servent aussi à retirer des biens achetés en ligne. Merci M. le Maire, par votre ouverture aux très grandes entreprises, le commerce de proximité va encore plus souffrir, peut-être mourir. Il vous reste à accueillir un entrepôt Amazon, sans travailleur ni habitant à surveiller avec vos caméras de la honte! Bonne rentrée à tous.

Christophe Ghersinu

ON SORT !



SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU 16/09 AU 8/10



CINÉMA

Retrouvez la programmation sur www.saint-marcellin.fr
20 bd Riondel
04 76 38 03 37

LES MÉLIÉS



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

1 bd du champ de Mars
04 76 38 02 91

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.SAINT-MARCELLIN.FR

SEPTEMBRE

6/09

> 15 H À 20 H

LES MERCREDIS DU KIOSQUE

Didier Coste (chansons années 1980-1990)

Balades à poney & maquillage

☑ PLACE D'ARMES

15 au 30/09

EXPOSITION DE PEINTURES ET DE DESSINS

de Jean Claude Poirer

☑ ESPACE SAINT-LAURENT

16 et 17/09

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

☑ PLUSIEURS LIEUX

16/09

> 10 H

JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Clean up day

☑ MAISON BEAUSOLEIL

16/09 au 8/10

SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

☑ PLUSIEURS LIEUX

27/09 au 7/10

SEMAINE BLEUE

☑ PLUSIEURS LIEUX

30/09

> 20 H

LANCEMENT DE SAISON LE VOYAGE DE RÉZÉ

Les Productions de Bazar

☑ DIAPASON



OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

Ateliers de sensibilisation, ciné-débat...

4/10

> 19 H

À VUE

Magie performative

☑ DIAPASON



7/10

> 10 H À 17 H 30

JOURNÉE PORTES OUVERTES DE LA FABRIK

☑ ESPACE RIONDEL

& MAISON BEAUSOLEIL

11/10

> 15 H

BAGARRE

Cie Loba

☑ DIAPASON



20/10

> 20 H

LES (PAS TANT) PETITS CARAOQUETS (DE CONSERVE)

Cie des Gentils

☑ DIAPASON

